

ALERTE AUX POPULATIONS

ATTENTAT

ALERTE SECOURS D'URGENCE

PLAIES SIMPLES

Vous retrouverez ce dossier avec des images, des vidéos et des ressources sonores  sur le site d'histoire géographique à <http://histgeoathis.e-monsite.com>, rubrique 3è/PSC1.

COMMENT RÉAGIR LORS D'UNE ALERTE AUX POPULATIONS ?

L'ALERTE AUX POPULATIONS

Dans quels cas ?

→ Lors d'**événements graves, de grande ampleur**

→ mettant en **péril** les populations

→ nécessitant leur **mise à l'abri**.

Par exemple : tempêtes, crues torrentielles, incendies, accidents de transport de matières dangereuses... ou bien encore accidents industriels ou attentats.

Alors, il y a **alerte aux populations**.
La réaction doit être immédiate.

L'alerte des populations consiste donc à diffuser un signal destiné à avertir des individus d'un danger, imminent ou en train de se produire.



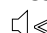
DIFFUSION DE L'ALERTE

Les services de l'État diffusent grâce :

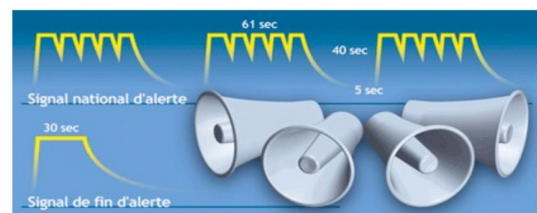
- aux **sirènes**
- aux médias tels que **Radio France** et **France Télévisions**
- aux **véhicules** de secours
- aux **panneaux** infos lumineux des communes, des autoroutes...

→ **Les sirènes :**

Elles émettent deux codes distincts :

 le **SNA (Signal National d'Alerte)** : variation du signal sur trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes ;

 le **signal de fin d'alerte** : signal continu de 30 secondes.



QUE FAIRE ?

Le déclenchement du SNA appelle une **réaction immédiate** de la population afin d'assurer sa **mise à l'abri**, son **information** ainsi que son **confinement** ou son **évacuation**.

Les comportements de sauvegarde sont les suivants :

- se **mettre en sécurité**, rejoindre sans délai le bâtiment le plus proche ;
- **s'informer** (France Bleu, France Info, radios locales, France Télévisions, sites et comptes officiels des réseaux sociaux du gouvernement, du ministère de l'intérieur et des préfectures) ; Les messages diffusés visent à informer les populations sur la nature de l'événement et à délivrer des consignes.
- **respectez les consignes des autorités**. En fonction du type de risque, il peut être demandé de se confiner ou d'évacuer.

En cas de confinement, il faut :

- se mettre à **l'abri** dans un local fermé ;
- **fermer** les portes et fenêtres ;
- **calfeutrer** les portes, les fenêtres et les bouches d'aération ;
- **arrêter** et **boucher** les systèmes de ventilation ou de climatisation.


En cas d'évacuation :

- **emporter** votre kit d'urgence préparé à l'avance.

Dans tous les cas :

- rester en sécurité et ne pas aller chercher ses enfants à l'école car ils y sont protégés par leurs enseignants ;
- ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale pour laisser les réseaux disponibles pour les services de secours.

CAS PARTICULIER : LES BARRAGES

 Les dispositifs d'alerte des barrages hydroélectriques émettent un signal spécifique en cas de danger : une corne de brume. Il appelle à l'évacuation. Il faut alors

1/ se mettre en sécurité, rejoindre sans délai le bâtiment le plus proche ou monter sur les pentes de la vallée afin de gagner le plus de hauteur.

2/ s'informer

COMMENT RÉAGIR LORS D'UN **ATTENTAT** ?

Voir sur le site la vidéo.

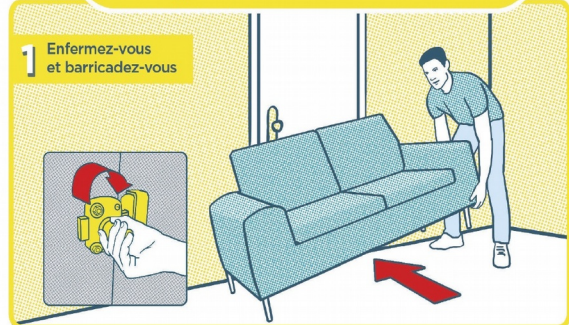
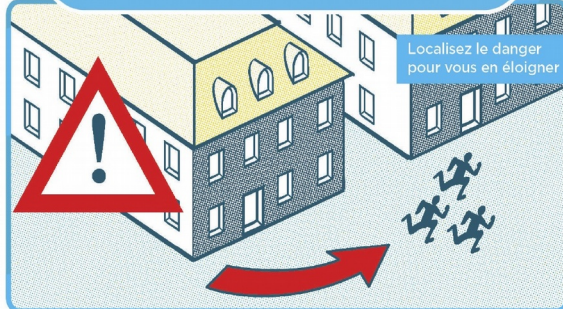
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

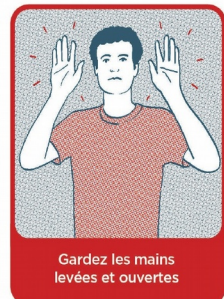
si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**

ALERTER LES SECOURS D'URGENCE 15 – 18 – 112

L'ALERTE



L'alerte est l'action qui consiste à

- **informer** un service d'urgence,
- de la présence d'une ou plusieurs **victimes**,
- affectées par une ou plusieurs **détresses**.

Cela ne doit pas être confondu avec l'alerte aux populations vue plus haut.

! La façon d'alerter peut engager la vie de la victime.

!! Toute personne témoin d'une situation de détresse doit au minimum alerter les secours. Chaque citoyen peut être le **premier maillon de la chaîne de secours.**

Services de secours d'urgence



I. Quand alerter les secours ?

- si la situation présente un **risque** ou un **danger** pour la vie ;
- le **plus vite** possible, mais **APRÈS** avoir **évalué la situation**, rapidement et précisément.

II. Avec quoi ?

→ avec un **téléphone portable** ou sans fil
C'est le mieux car il permet d'être auprès de la victime, de décrire exactement la situation et de pouvoir être guidé par téléphone dans la réalisation des gestes de secours.

! On peut utiliser aussi la borne d'appel d'urgence sur autoroute (**cabine téléphonique!**)

!! L'alerte peut être donnée par le sauveteur ou par l'intermédiaire d'une autre personne à qui l'on donne des consignes d'appel et qui vient rendre compte une fois l'alerte donnée

III. Qui alerter ?

• le **18**, numéro d'appel des **sapeurs-pompiers**, en charge notamment des secours d'urgence aux personnes, des secours sur **accidents, incendies** ;

• le **15**, numéro d'appel des **SAMU**, en charge de la réponse médicale, des **problèmes urgents de santé** et du **conseil médical** ;

• le **112**, numéro de téléphone **général** pour **tout appel d'urgence** et valide dans **l'ensemble de l'Union Européenne**.

! Le SAMU, les sapeurs-pompiers, la Police nationale et la gendarmerie nationale sont des services publics inter-connectés. Il n'est donc pas nécessaire de composer plusieurs numéros...

!! L'appel à ces numéros est gratuit et peut donc être passé même lorsque le forfait téléphonique est épuisé ou avec le téléphone d'un autre.



IV. Que dire ?

Le minimum efficace !

- **votre numéro** de téléphone ou de la borne à partir duquel l'appel est passé
- le **lieu le plus précis** possible de l'événement
- la **nature du problème** : maladie, accident...

PUIS

- **répondre aux questions** posées par les services de secours
- **appliquer les consignes** données
- ne raccrocher que sur consigne de l'opérateur.

COMMENT TRAITER UNE **PLAIE SIMPLE**

LES PLAIES

Définition : → La plaie est une **lésion de la peau**,
→ avec une **atteinte possible des tissus situés dessous**.

Elle est due soit à un traumatisme, une coupure, une éraflore, une morsure ou une piqûre.

Elle est qualifiée de :

- plaie **SIMPLE** : s'il s'agit d'une **petite coupure superficielle**, d'une **éraflore** saignant peu ou de

- plaie **GRAVE** si :

- il y a **hémorragie**
- il y a un objet **pénétrant** : objet tranchant ou perforant, morsures, projectiles
- cela se trouve sur le **thorax**, **l'abdomen**, aux **yeux** ou proche d'un **orifice naturel**
- l'aspect est **déchiqueté**, **écrasé**.

SAIGNEMENT
PERFORATION
LOCALISATION
ASPECT

! Une plaie, selon son importance et sa localisation, peut aggraver l'état de la victime par hémorragie.

!! Elle peut être aussi à l'origine d'une infection secondaire comme le tétanos. (Le tétanos est une maladie très grave, parfois mortelle. Seule la vaccination antitétanique protège de cette maladie).

FACE A UNE PLAIE SIMPLE :

AUSSITÔT

- se **laver** les mains à l'eau et au savon ;
- **nettoyer** la plaie à l'eau courante en rinçant abondamment, avec ou sans savon, en s'aidant d'une compresse si besoin pour enlever les souillures (terre, cailloux, crasse...);
- si possible, **désinfecter** à l'aide d'un antiseptique ;
- **protéger** par un pansement ;

PUIS

- conseiller de **consulter** (un médecin, infirmier, pharmacien...) :
 - pour vérifier la vaccination anti-tétanos ;
 - en cas d'apparition dans les jours qui suivent de fièvre, d'une zone chaude, rouge, gonflée ou douloureuse.



Vous trouverez sur le site ce document avec les images agrandies et en couleur, les documents sonores et d'autres ressources.

! La formation réelle commence par le contrôle de la connaissance de ce dossier sous forme de QCM. Vous pouvez vous entraîner avec un QCM en ligne sur le site.